



SAISON : 2023

EPREUVE : Magny cours
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

X	Essais Qualificatifs	1 ^{ère} Course	2 ^{ème} Course
---	----------------------	-------------------------	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Etanchéité système d'admission
2	§ 12	Aileron (Dimension / Position)

Légendes :	1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
	2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ. FFSA GT

N° des véhicules concernés :

7	17	42	55	74	87	92	99	111	888	
---	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	--

OBSERVATIONS :

L'ensemble des voitures ont été vérifiées conformes sur les points objets des contrôles.

Fait à : Magny cours Le : 06/05/2023

Le Commissaire Technique
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	06/05/23	Date de réception	06/05/2023
Heure	13h40	Heure	13h36
Signature		Signature	